

*SURFACES EN HERBE ET SYSTÈME FOURRAGER  
DANS LES MONTS D'AUVERGNE.  
LE CAS DU CÉZALLIER*

**U**NE ANALYSE CRITIQUE DE L'UTILISATION ACTUELLE DES PRAIRIES PERMANENTES DANS LES MONTS VOLCANIQUES DU CÉZALLIER A PERMIS D'ÉLABORER UNE série de propositions visant à améliorer la qualité et la productivité des surfaces en herbe.

La mise en parallèle du système d'élevage et de la conduite des prairies permet d'envisager une optimisation de l'utilisation des surfaces en herbe pour satisfaire au moindre coût les besoins d'entretien et de production du bétail compte tenu de la charge à l'hectare et de la structure de l'exploitation.

Conjointement au système de production qui est un facteur dominant dans l'organisation du système fourrager, les conditions ont aussi une influence très importante. Ainsi l'action de l'éleveur sur les deux volets de son exploitation que sont système fourrager et système d'élevage est très dépendante de l'influence des conditions naturelles sur la pousse de l'herbe aux différentes périodes de la saison estivale. Le facteur naturel qui a la plus grande incidence sur la production de l'herbe est le climat. Nous préciserons son influence sur les systèmes fourragers pratiqués.

## I. — MÉTHODOLOGIE

Les modes d'utilisation des surfaces en herbe des exploitations de la région et la place de ces surfaces dans le système fourrager ont été étudiés par enquête auprès de vingt-huit exploitants.

Le choix des exploitations de cette enquête a été stratifié en utilisant la typologie des exploitations du Cézallier réalisée précédemment par les socio-économistes de l'A.R.E.E.A.R. Auvergne et du C.T.G.R.E.F. de Clermont-Ferrand.

Seules les situations les plus largement représentées du point de vue des critères S.A.U./P.A.T., situation successorale, dimensions d'exploitation et système de production ont été retenus. Cette méthode permet de généraliser à six cents exploitations sur neuf cents environ les résultats obtenus sur un faible effectif.

Pendant le dépouillement de l'enquête, une typologie des systèmes fourragers rencontrés a été élaborée. Or l'approvisionnement en fourrage forme un tout : le fait d'avoir un équilibre pré-pâture de tel ou tel type est indissociable des autres sources d'approvisionnement : achats de foin, mise en pension, utilisation d'estives... Les achats de foin se sont révélés être la source d'approvisionnement de fourrage d'origine extérieure la plus importante.

La classification des systèmes fourragers s'ordonne donc autour des deux critères suivants :

- 1 — *Importance des surfaces de pâturage par rapport aux surfaces de prés de fauche sur l'exploitation.*
- 2 — *Importance des achats de foin.*

On a ainsi délimité l'échantillon en cinq catégories de systèmes fourragers :

*Type A* : Les prés de fauche couvrent moins de 50 % de la S.A.U. et il y a des achats réguliers de foin.

- A.1 grande surface (> 60 ha),
- A.2 petite surface (< 40 ha).

*Type B* : Les prés de fauche couvrent moins de 50 % de la S.A.U. mais il n'y a pas d'achat de foin.

*Type C* : Les prés de fauche couvrent 50 % de la S.A.U. ou plus et il y a achat de foin.

*Type D* : Les prés de fauche couvrent 50 % de la S.A.U. ou plus et il n'y a pas d'achat de foin.

## **II. — DESCRIPTION DE L'UTILISATION ACTUELLE DES SURFACES EN HERBE**

a) *Les prés de fauche* représentent 30 à 60 % de la S.A.U. des exploitations (proportion plus faible dans les grandes exploitations que dans les petites). Ils sont consacrés à la constitution des réserves fourragères d'hiver (l'hivernage dure près de six mois) ; une faible proportion des prés est déprimée au printemps tandis que le regain est très largement pâturé. La récolte de l'herbe s'échelonne dans le temps en fonction de l'altitude et sa durée varie selon l'importance de l'exploitation et les moyens mécaniques disponibles.

La fertilisation est très variable d'une exploitation à l'autre. Les prés reçoivent la quasi-totalité de la fertilisation organique en provenance de l'étable. La fertilisation minérale, lorsqu'elle existe, se borne en général à l'application de scories (100 à 450 kg/ha).

La mécanisation des travaux de fertilisation ou de récolte est fréquemment insuffisante ou inutilisable en raison du manque d'accès aux parcelles, de pentes excessives ou de la présence de zones humides non drainées. Le recours à la motofaucheuse, parfois même à la faux, est encore fréquent même sur des exploitations bien mécanisées.

b) *Les surfaces pâturées* représentent entre 40 et 70 % de la S.A.U. des exploitations. Elles comportent deux catégories :

- les « montagnes » de grande surface situées en altitude et souvent assez loin de l'exploitation ;
- les pacages plus morcelés, plus nombreux et plus proches des exploitations.

Certaines exploitations ne disposent pas de « montagnes ».

Le calendrier de pâturage varie beaucoup mais comporte en général une utilisation des pacages en début et fin de saison associée à une exploitation du regain sur les prés de fauche. Les montagnes sont surtout utilisées en juillet-août, pendant les gros travaux, pour limiter les déplacements.

La fertilisation organique de ces surfaces est rare et la fertilisation minérale est moins fréquente et moins importante que sur les prés de fauche.

Diverses techniques de pâturage et d'entretien sont rencontrées :

- pâturage tournant (technique la plus courante) par déplacement sur les diverses parcelles ou par cloisonnement des montagnes ;
- parage de proche en proche sur une montagne. Le déplacement d'un parc à veaux conduit le troupeau de mères à déplacer son aire de couchage et à fumer le terrain progressivement ;
- pâturage rationné à la clôture électrique.

c) *Les pâturages collectifs*. Il existe des coopératives d'estive. Elles comptent peu d'adhérents parmi les exploitants locaux. Les pâturages collectifs des montagnards sont surtout des sectionnaux. Ces pâturages ne constituent pas un apport fourrager important pour l'ensemble des exploitations bien que pour certaines d'entre elles ils remplacent la montagne qui leur fait défaut. Ces surfaces sont en général assez grandes et nettement sous-exploitées.

### III. — RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES SYSTÈMES FOURRAGERS

#### a) *Systèmes fourragers et systèmes de production*

— *En système Salers mixte* (production de veaux broutards et production de fromage), système qualifié parfois de « traditionnel » : moins de la moitié de la S.A.U. en prés de fauche et achat de foin (systèmes fourragers de type A).

La contrainte de travail avec la fabrication du fromage est un facteur limitant. Les prés les plus difficiles à faucher sont convertis en pacages mais la valorisation du foin acheté est très bonne grâce à la production du fromage.

Ce système se rencontre principalement au nord-ouest du massif au climat peu propice à la récolte de foin.

— *En système à double troupeau* (laitier + allaitant) : moins de la moitié de la S.A.U. en prés de fauche, mais pas d'achat de foin (système de type B).

Le groupement des vèlages dans le troupeau allaitant permet d'alléger le chargement hivernal et donc de tirer un meilleur parti du pâturage. Il s'agit d'exploitations techniquement mieux développées, plus intensives et mieux mécanisées et qui réduisent leurs temps de travaux de fenaison.

— *En système laitier* (avec veaux vendus à la naissance ou conduits en veaux de boucherie) : au moins la moitié de la S.A.U. en prés de fauche : pas d'achat de foin (système de type D).

Le chargement est assez régulier tout au long de l'année car il n'existe pas de troupeau de broutards. Ces types se rencontrent surtout dans la zone sud-est plus sèche et plus favorable aux travaux de fenaison.

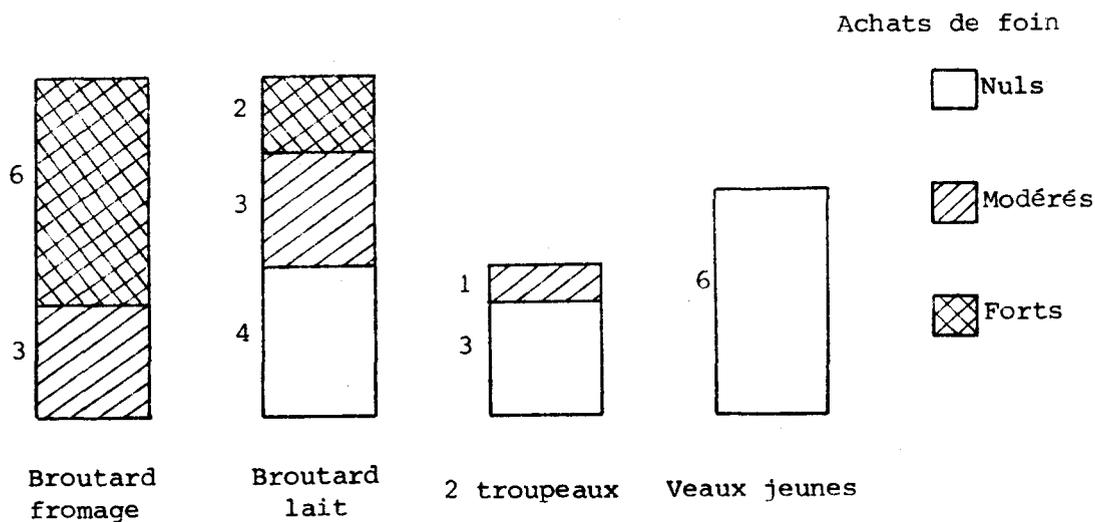
— *Dans le cas du système fourrager de type C* la corrélation avec un système de production apparaît moins nettement. La méthode caractérisant le système fourrager n'est pas suffisamment fine (il faudrait recourir à un calcul d'unités fourragères). Ce sont cependant des exploitations tournées vers le système Salers mixte (production de veaux broutards et production de lait ou de fourrage).

### GRAPHIQUE 1

#### ACHATS DE FOIN ET SYSTÈMES DE PRODUCTION

(28 exploitations)

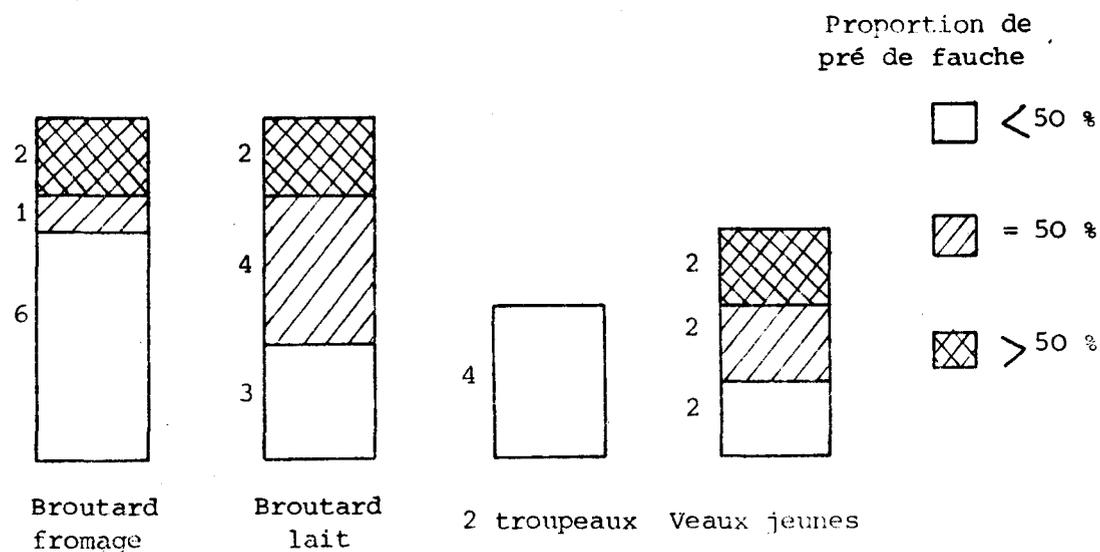
(à gauche des colonnes : nombre d'exploitations pratiquant chaque système)



### GRAPHIQUE 2

#### PROPORTION DE PRÉ DE FAUCHE ET SYSTÈME DE PRODUCTION

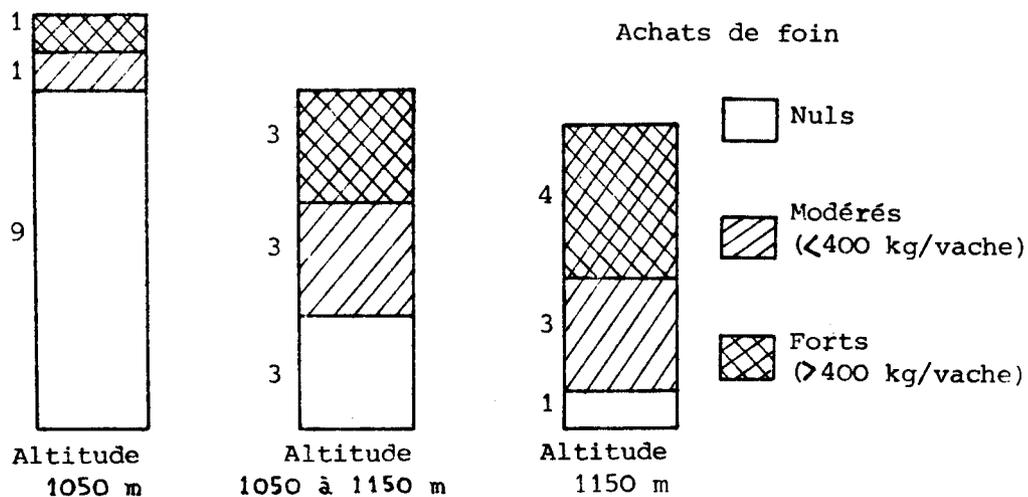
(à gauche des colonnes : nombre d'exploitations pratiquant chaque système)



### GRAPHIQUE 3

#### ACHATS DE FOIN ET ALTITUDE DE L'EXPLOITATION

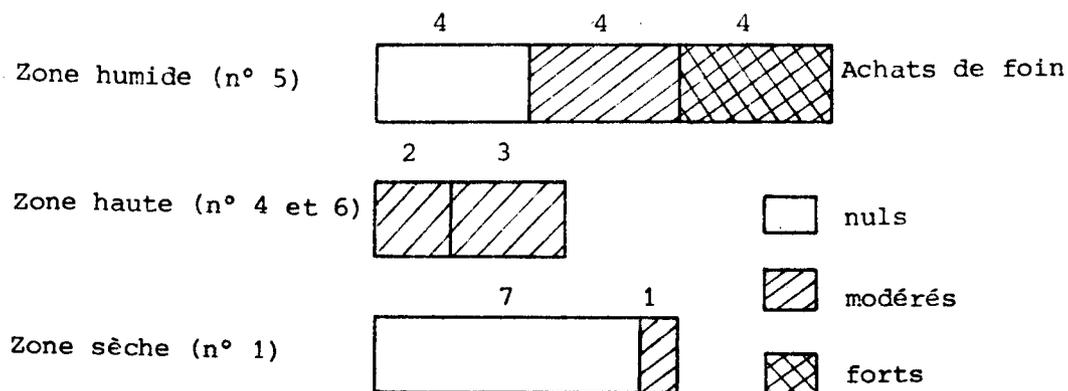
(à gauche des colonnes : nombre d'exploitations pratiquant chaque système)



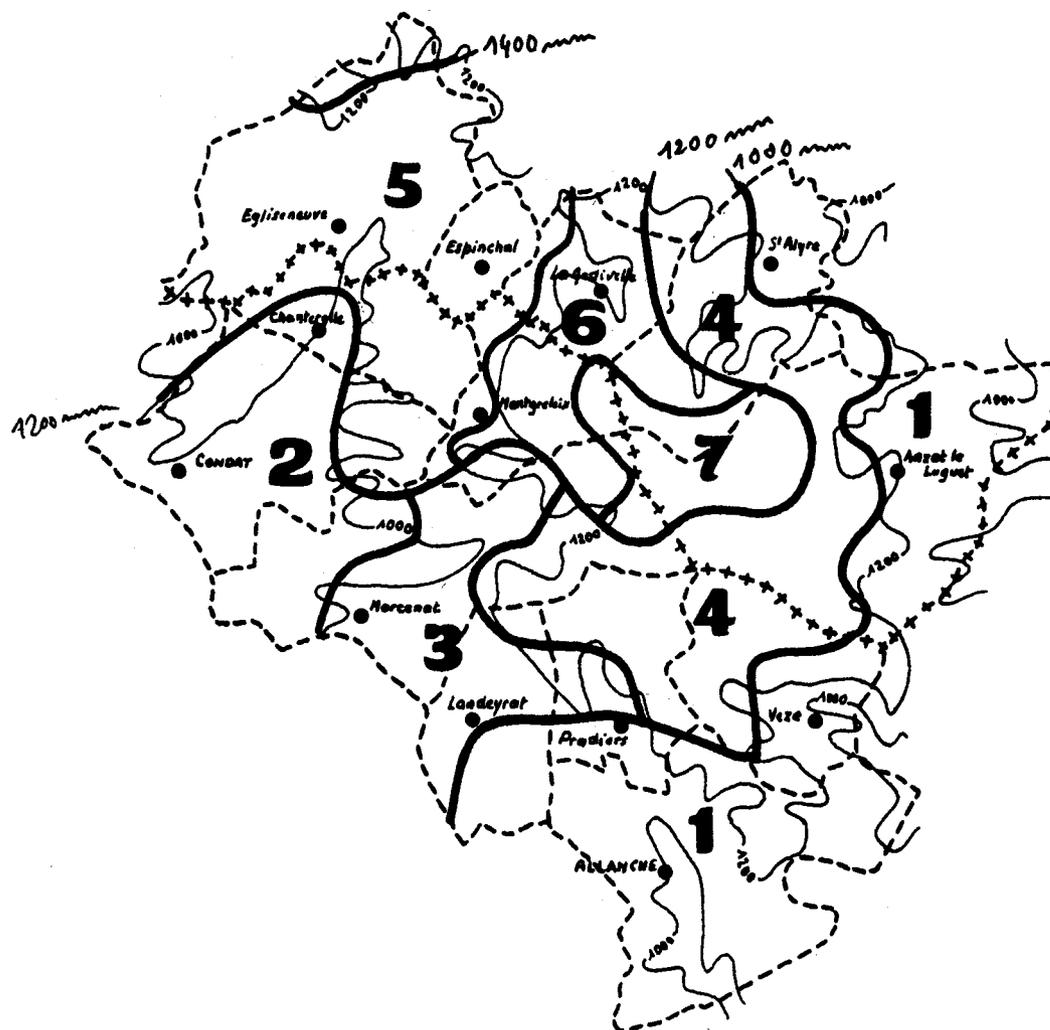
### GRAPHIQUE 4

#### ACHATS DE FOIN ET ZONAGE CLIMATIQUE

(sur chaque case : nombre d'exploitations entrant dans chaque catégorie)



GRAPHIQUE 5  
 ZONAGE CLIMATIQUE  
 (d'après F. de MONTARD)



Courbes de niveau

Limites de zone climatique (lignes de pluviométrie en trait continu).

E.T.P. — P

Déficit climatique moyen (1965-1974)

Zone 1	134 mm
Zone 2	165 mm
Zone 3	104 mm
Zone 4	79 mm
Zone 5	68 mm
Zone 6	64 mm
Zone 7	50 mm

b) *Systèmes fourragers et conditions naturelles :*

Les achats de foin sont très fréquents en altitude (au-dessus de 1.200 m, forte pluviométrie et moindres potentialités) et assez fréquents dans les zones les plus humides (nord-ouest du massif). Ils sont rares au sud-est où les conditions climatiques sont plus favorables au fanage.

Les quantités achetées peuvent atteindre 400 kg par vache et ceci d'une manière régulière sur plusieurs années. La surface consacrée à la fauche est alors moins importante que celle consacrée au pâturage, notamment dans la zone la plus haute. On constate par ailleurs que les exploitants qui mettent des animaux en pension en été sont le plus souvent de petites exploitations de la zone nord-ouest, la plus humide.

**IV. — PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS LA MISE EN VALEUR DES SURFACES EN HERBE**

Les méthodes de travail pratiquées sont révélatrices des difficultés rencontrées. L'absence de fertilisation, l'utilisation de la motofaucheuse sont des indicateurs de contraintes physiques ou structurelles : enclavement des parcelles, pentes excessives, présence de mouillères non drainées.

*Le morcellement des prés de fauche* et leur dispersion sont associés à l'absence de fertilisation minérale. Mais, paradoxalement, les prés très morcelés ont une meilleure productivité car un chargement plus important permet une fertilisation organique plus forte. Ce problème du morcellement des prés de fauche affecte le périmètre immédiat des villages. Il n'est pas ressenti directement par les éleveurs mais indirectement à travers le problème des accès (état des chemins, passage sur d'autres parcelles).

Les éleveurs ne semblent pas sensibles au problème du morcellement des parcelles et de leur taille. Ils sont peu motivés pour des actions de regroupement de remembrement. Les échanges amiables sont difficiles à réaliser.

*L'adaptation des ressources fourragères* aux besoins met en œuvre deux stratégies souvent complémentaires : l'achat de foin et la mise en pension d'animaux en été. Les calculs faits sur des cas types proches de ceux rencontrés dans l'échantillon prouvent que ces stratégies sont économiquement justifiées. Les petites exploitations en système traditionnel Salers rentabilisent l'achat de foin avec une très bonne marge de sécurité. La marge de sécurité est moins forte pour les grandes exploitations en système double troupeau ou broutard-lait.

*L'utilisation des pâturages* pose aussi certains problèmes notamment de points d'eau. Le cloisonnement des grandes montagnes se heurte aussi au problème du coût des clôtures. Le pâturage rationné et le parcage sont plus fréquents en système laitier ou double troupeau qui sont plus exigeants en main-d'œuvre.

*L'estive sous forme collective* pose un important problème sanitaire. Sur les sectionnaux s'ajoutent des difficultés d'organisation liées aux ambiguïtés d'un statut juridique désuet ou mal défini et à des mentalités souvent hostiles au partage de ressources et à la répartition de charges. L'absence d'accès, de points d'eau et de clôtures interdisent une utilisation rationnelle de ces surfaces.

D'une manière générale, les difficultés se cumulent et s'enchaînent sur les mêmes exploitations qui sont le plus souvent des exploitations en fermage dominant ou à succession improbable. Ces exploitations qui n'évoluent pas creusent leur retard technique.

## V. — PROPOSITIONS

Que faire pour améliorer globalement l'utilisation des surfaces en herbe dans le Cézallier ?

L'effort prioritaire paraît devoir porter sur le développement et notamment sur les actions visant à améliorer *la qualité et la productivité des prairies* ainsi que sur la maîtrise de la récolte du fourrage en raison de la durée de la stabulation.

L'amélioration de la flore et l'intensification fourragère ne réclament pas nécessairement des investissements lourds. Une meilleure organisation du travail, une adaptation de la charge en bétail aux potentialités de production, une technique de pâturage mieux maîtrisée, la récupération et la répartition rationnelle de la fertilisation organique peuvent déjà conduire à une amélioration considérable. Une fertilisation minérale bien calculée peut apporter un surcroît de productivité (amélioration de la composition minérale des fourrages, augmentation des regains). L'introduction de prairies temporaires intensives peut aussi être envisagée lorsqu'on possède de gros moyens de récolte et de conservation.

*L'aménagement du parcellaire*, au moins à la périphérie des villages, semble une nécessité (échanges amiables ou remembrement partiel). Dans les communes à faible altitude, un remembrement plus général peut être envisagé, il est d'ailleurs commencé. Dans le sud-est du massif, ces restructurations du parcellaire permettraient peut-être de combattre l'installation des friches.

Un effort important sur *les techniques de récolte du fourrage et leur mécanisation* est essentiel. L'introduction de l'ensilage peut être un moyen d'assurer une récolte rapide du fourrage, donc au stade optimal, sur les différentes parcelles de l'exploitation, avec une diminution des risques de perte pendant la récolte. Toutefois, il ne présente pas que des avantages. Il est indispensable d'en bien maîtriser la technique et de contrôler parfaitement les répercussions de son introduction sur le fonctionnement global de l'exploitation (organisation des bâtiments pour le désilage et la distribution, contrôle des fermentations, place dans le régime alimentaire...).

Le foin, aliment traditionnel, est plus facile à maîtriser à condition de limiter les pertes dues aux pluies pendant la fenaison. La mécanisation complète de la chaîne de *récolte-conservation-distribution* doit être repensée globalement dans le contexte local et en prenant en compte les contraintes de relief, de climat, de bâtiments. Les techniques mises au point dans des régions de plaine, au climat plus favorable, ne sont pas nécessairement transposables. Si des compléments à la mécanisation actuelle peuvent être envisagés, il convient aussi de se réorienter vers des solutions plus adaptées et notamment vers la technique du vrac avec ventilation chaude en grange. Cette chaîne de

mécanisation peut mettre en œuvre avec profit la mécanisation montagnarde développée dans l'arc alpin (Suisse-Autriche) : tracteurs surbaissés à quatre roues motrices, transporteurs, remorques autochargeuses, manutention en grange par griffe, etc.

*Des travaux d'amélioration foncière* sont nécessaires sur certaines prairies, notamment le drainage des mouillères. Plus localement, on peut aussi envisager des dérochages et la récupération de certaines surfaces après débroussaillage au gyrobroyeur. Ces travaux doivent évidemment se concevoir dans une perspective d'aménagement global, après remodelage du parcellaire et desserte en voies accessibles aux machines modernes.

Ce programme nécessite *un engagement important des agents de développement*. Le Cézallier, zone marginale de deux départements, est toujours resté un peu en marge des actions de développement. Si les objectifs sont conformes à ceux qui ont été définis dans les P.P.D.A. (Programmes pluriannuels de Développement Agricole), il faut aussi mettre en œuvre des moyens suffisants pour les atteindre.

Mais il nécessite aussi *un engagement des intéressés*, notamment par leur regroupement dans le cadre d'actions collectives. Ceci est devenu indispensable pour l'acquisition de matériels coûteux (ensilage) ; ceci l'est aussi pour la réalisation des travaux d'amélioration foncière : enfin, ce le sera pour récupérer les ressources potentielles sous-exploitées des vastes surfaces de terrains sectionnaux. Chaque exploitant, s'il doit conserver la pleine responsabilité de son développement, a besoin de multiplier les contacts pour assimiler le progrès technique et maîtriser les multiples prolongements de chacun de ses actes.

## VI. — CONCLUSION

Les conditions naturelles du Cézallier sont en général difficiles, mais pas toutes défavorables. L'herbe y pousse remarquablement bien. Les perspectives d'amélioration des systèmes fourragers doivent se faire dans la continuité

des systèmes traditionnels mais aussi assimiler un nombre suffisant de formules novatrices adaptées. C'est dans ces conditions et dans ces conditions seulement que les éleveurs pourront évoluer sans rupture avec leur passé donc avec les meilleures chances de succès. Ceci suppose de leur part une attitude personnelle d'ouverture, mais ceci suppose aussi de la part des agents de développement un réel effort d'animation pour aller au-devant de besoins encore largement inexprimés.

J. LEBLANC,  
*Ingénieur I.N.A.P.G.,*  
*chargé d'études à l'A.R.E.E.A.R. Auvergne.*

*RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :*

- B. CARTAILLER, D. CAYLA, Ch. de MONTARD : *Approche réaliste du développement agricole dans le Cézallier.*
- J. LEBLANC : *Optimisation de l'utilisation des surfaces toujours en herbe.*
- LIÉNARD, GINESTE, DEUDON : *Étude technico-économique de la production traditionnelle lait-broutard en race Salers, 1969.* Note ronéo C.R.Z.V. de Theix.
- LIÉNARD : *Influence de facteurs techniques sur la rentabilité des troupeaux de vaches allaitantes,* C.R.Z.V. de Theix, novembre 1973.